



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

formation en alternance

Question écrite n° 126706

Texte de la question

Mme Cécile Dumoulin appelle l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur une étude récente de l'IPSOS qui indique que quatre patrons de PME sur dix ont l'intention d'avoir moins recours à l'apprentissage cette année 2012. Selon IPSOS, les chefs d'entreprises sont "partagés" sur le relèvement du quota et l'instauration d'un bonus-malus. 47 % estiment que cela accroîtra le recours à l'apprentissage, 38 % ne le pensent pas. Ils jugent aussi que les freins au développement de l'apprentissage sont encore nombreux, citant à 54 % "l'inadéquation du profil des candidats". Enfin sept sur dix déplorent que le système de taxe d'apprentissage soit "opaque et mal connu". Sachant que le développement de l'alternance, souhaité par les partenaires sociaux, est aussi devenu un axe majeur de la politique du Gouvernement pour la formation et l'emploi des jeunes, elle souhaiterait connaître les actions du Gouvernement dans ce domaine pour l'année 2012 et ses intentions quant au développement de l'alternance dans la fonction publique.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Dumoulin](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126706

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 767

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)